

diction et son anneau à baiser. Au sortir de l'église de Saint-Jean-Baptiste des Canadiens, le cardinal-archevêque de Québec s'est rendu à l'académie des sciences de Notre-Dame, dans Lexington avenue, près de la 76e rue, où l'attendait une réception non moins chaleureuse. Deux adresses lui ont été lues, l'une en français, l'autre en anglais, par les jeunes élèves que le cardinal a félicités ensuite de leur progrès et de leur bonne tenue. Mgr Taschereau, accompagné par la sœur supérieure, a visité l'établissement dans tous ses détails, a chaleureusement complimé les bonnes sœurs et s'est retiré après avoir béni, avec le cérémonial habituel, la nouvelle maison des sœurs de Notre-Dame, où elles ne sont installées que depuis quelques semaines."

Troisième pèlerinage Canadien en Terre Sainte.—M. l'abbé L. Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*, du Cap Rouge, de Québec, propose, pour l'année 1887, l'organisation d'un troisième pèlerinage canadien en Terre Sainte.

Les deux pèlerinages précédents sous la direction de l'abbé Provancher en 1884 et en 1886, ont eu un beau succès.

Cette fois, les pèlerins canadiens seraient accompagnés d'un tableau représentant St Jean du Désert à Jérusalem.

L'Eglise de St Jean du Désert est l'endroit même où est né St Jean-Baptiste le Saint Précurseur du Messie.

Le programme du pèlerinage contiendrait en outre le projet d'acheter à Jérusalem, une Croix en bois d'Olivier que les pieux voyageurs Canadiens iraient offrir à leur retour, au Sanctuaire de la Bonne Ste-Anne de Beaupré, la Thaumaturge du Canada.

Monument Cartier-Brebœuf.—La communication suivante est adressée à la *Presse* par le comité chargé de recueillir des souscriptions pour ce monument :

Les journaux de la province de Québec vous ont fait connaître le projet d'érection d'un double monument à l'endroit précis où Jacques-Cartier et ses hardis compagnons passèrent l'hiver de 1535-36, et où quatre-vingt-dix ans plus tard, les Pères Jean Brebœuf, Bonnemond Masse et Charles Lalemant jetèrent les bases de la première résidence des missionnaires Jésuites dans la Nouvelle-France.

L'emplacement appelé Fort Jacques-Cartier a déjà été acheté par le Cercle Catholique de Québec. Il occupe une pointe de terre, au confluent des rivières St Charles et Lairet, et offre aux regards un site admirable, digne des grands souvenirs qui s'y rattachent.

Le comité littéraire et historique du Cercle s'adresse aujourd'hui à votre générosité et à votre patriotisme, et il vous invite à contribuer, par votre souscription, à la réalisation de son projet, qui a déjà reçu l'adhésion des principaux organes de la presse française et anglaise de la Province.

Ce projet consiste :

1. A faire élever un *fac simile*, en fonte, de la croix plantée par Jacques-Cartier, le 3 mai 1536, sur les bords de la rivière Saint-Charles, avec l'écusson fleurdélié et l'inscription *Franciscus primus, Dei gratia Francorum rex, regnat*. Cette croix serait fixée dans un socle en granit, et aurait 35 pieds de hauteur.

2. A faire construire une sorte de tumulus à la mémoire des premiers missionnaires Jésuites de la Nouvelle-France.

Si les souscriptions atteignent un chiffre assez élevé, le Comité fera, en outre, ériger au sein du faubourg Saint-Roch, à Québec, une statue grandeur héroïque avec piédestal orné de bas-reliefs, etc., en l'honneur de l'illustre découvreur du Canada.

Les noms de tous les souscripteurs, indistinctement, seront inscrits dans deux cahiers d'honneur, dont l'un sera adressé au Maire de Saint-Malo (en France), et l'autre remis au Maire de Québec, pour être conservés dans les archives de ces deux villes.

De plus il sera déposé dans la pierre angulaire de chacun de ces monuments des parchemins portant, outre les noms de Sa Majesté et de ses représentants à Ottawa et à Québec, ceux de Son Eminence le cardinal archevêque et de tous les membres de l'Épiscopat canadien, celui du Maire de la ville de Québec ainsi que les noms de toutes les personnes et institutions qui auront contribué pour une somme de \$30 ou plus à l'œuvre du Comité.

Nous ne voulons pas insister sur le mérite et l'opportunité de cette entreprise, qui sera un témoignage de la reconnaissance de tout un peuple en même temps qu'un hommage rendu au génie civilisateur de l'Eglise et de la France.

M. J. C. Taché, l'honorable juge Baby, M. Napoléon Bourassa, M. B. Testard de Montigny, M. Alphonse Leclair, M. John Lespérance, M. J. M. LeMoine, M. N. Faucher de St-Maurice, M. le Major Edmond Mallet, sans faire partie du comité, ont cependant consenti à devenir patrons de l'œuvre, et, à ce titre, à aider le comité, de leurs conseils. Nous faisons aussi appel à nos frères de France et à tous les membres de ces belles associations Saint-Jean-Baptiste qui, dans les diverses provinces du Canada ainsi que dans un grand nombre d'États de l'Union Américaine, offrent un si admirable exemple d'union et de patriotisme. Nous nous adressons au clergé et aux laïques, aux hommes et aux femmes, aux adultes et aux enfants. Nous invitons aussi nos compatriotes de nationalité étrangère à contribuer à l'œuvre entreprise, certains que nous sommes, qu'ils savent déjà apprécier toute la grandeur des événements dont nous voulons perpétuer le souvenir.

L'Hon. M. C. A. E. Gagnon, Secrétaire-Provincial.—Comme nous l'annoncions dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, l'Hon. M. Gagnon a accepté la charge de Secrétaire Provincial dans le nouveau Cabinet de la Province de Québec, ce qui rendait vacant son siège comme député du comté de Kamouraska à l'Assemblée Législative. Nous apprenons que l'Hon. M. Gagnon qui doit être de nouveau mis en nomination comme député du comté de Kamouraska samedi prochain, sera élu par acclamation, ceux qui l'ont opposé à la dernière élection ayant décidé de lui donner ce qu'on appelle en langage constitutionnel, le *fair trial*. Nous ne pouvons que les féliciter de leur décision, car elle leur permettra de juger des actes de l'Hon. M. Gagnon comme l'un des aviseurs dans l'administration des affaires publiques, dans la Province de Québec. Le comté de Kamouraska est pour ainsi dire privilégié dans le choix des ministres, car